

CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) Par apprentissage

Public concerné	Faire preuve de bienveillance, de patience et d'écoute auprès du public enfant. Bonne résistance physique, bon équilibre nerveux, sens du contact humain et du travail d'équipe. Accessibilité aux personnes atteints de handicap ou en difficultés d'apprentissage. (contact : M. CARPENTIER david.carpentier@mfr.asso.fr)
Prérequis, modalités d'accès	Etre âgé de 15 ans au plus tard le 31 Décembre de l'année scolaire et avoir terminé une année de 3 ^{ème} ou être âgé de 16 ans Possibilité d'apprentissage jusqu'à 30 ans (29 ans révolus) Entretien de motivation sur le projet professionnel pour tous les candidats. Signer un contrat d'apprentissage En 1 an pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 et plus (BEP, CAP) En 2 ans pour les candidats ayant 15 ans et issu d'une classe de 3ème terminée ou pour les candidats n'ayant aucun diplôme.
Objectifs	Etre capable de conduire des activités d'animation et d'éveil contribuant à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage. Etre capable de conduire des activités de soins du quotidien contribuant à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et assurer sa sécurité physique et affective. Etre capable de conduire des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels en adoptant une posture professionnelle adaptée
Contenu de la formation	<p>Modules professionnels :</p> <p>Accompagner le développement du jeune enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation, - la mise en œuvre d'activités d'éveil, - la réalisation des soins du quotidien, - l'accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages, - les protocoles liés à la santé <p>Exercer son activité en accueil collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil de l'enfant et de sa famille, - le partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels, - l'assistance pédagogique au personnel enseignant, - la remise en état des matériels et des locaux, - la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique <p>Exercer son activité en accueil individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> - le cadre de l'accueil, - la sécurisation des espaces de vie de l'enfant, - l'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant, - l'élaboration des repas

	Modules généraux : (uniquement pour un temps de formation en 2 ans) Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique Mathématiques et Physique-Chimie Education Physique et Sportive PSE (Prévention Santé environnement) Anglais
Les plus	Formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques – Niveau 1) sur site
Modalités pédagogiques	Pédagogie active et participative centrée sur l'apprenant basée sur l'expérience en milieu professionnel Travaux pratiques Projets d'animation Visites et interventions de professionnels locaux Matériel de formation : plateau technique avec matériel de puériculture, cuisine pédagogique, salle informatique
Durée	455 h de formation en centre de formation par an soit 910 h au total (sur 2 années) 1365 h en milieu professionnel par an (dont 5 semaines de congés payés)
Dates et délai d'accès	Inscriptions dès les premières Portes Ouvertes en Janvier jusqu'au 31 Octobre de l'année scolaire en cours. Début de la formation en Aout. Pour une rentrée différée, nous consulter
Lieu	Maison Familiale Rurale – 32 Place Pasteur – 45230 Ste Geneviève des Bois 02 38 92 54 94
Coût	A partir de 2625 euros par an (financement OPCO, CNFPT ou employeur) Hébergement et restauration à la charge de l'apprenant : 1482 euros/an (internat) et restauration), 689 euros/an (demi-pension)
Responsable de la formation	M. CARPENTIER David (Directeur) david.carpentier@mfr.asso.fr Mme BOUDIN Malorie - malorie.boudin@mfr.asso.fr
Suivi de l'apprenant	Carnet de liaison (lien entre entreprise, MFR et apprenants), enquête post-formation Visites d'apprentissage
Evaluation	Entraînements écrits et oraux aux épreuves professionnelles et générales dans les conditions de l'examen Evaluation du diplôme sous forme d'examen terminal Possibilité de dispenses d'épreuves générales et professionnelles selon le diplôme déjà obtenu
Poursuites d'études	Concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Concours auxiliaire de puériculture BAC PRO SAPAT (Service Aux Personnes et Aux Territoires) ou ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) ou BAC PRO AEPA (Animation, Enfance et Personnes Agées) (intégration possible en 2ème année)
Débouchés possibles	Travailler : - à domicile en tant qu'assistant(e) maternel(le), garde d'enfants à domicile. - en école maternelle ou accueil collectif de mineurs en tant qu'agent spécialisé (ATSEM ou ASEM) assistant éducatif petite enfance, adjoint/agent d'animation. -en établissements d'accueil collectifs des enfants de moins de 6 ans en tant qu'auxiliaire petite enfance, assistant éducatif petite enfance, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant.